

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, ~~HILALI Nadya~~, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M.,
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., BERNARD D., ~~SCHOTTE M.~~, VICO A.,
LECOUTRE C., QUITTELIER C., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications
 - a) **Que la modification budgétaire n°3 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2014 a été approuvée par le Ministre des Pouvoirs locaux, de la ville du logement et de l'énergie Monsieur Paul Furlan en date du 30.09.2015**
 - b) **Que le Gouvernement wallon a octroyé au G.A.L. 1.672.480 € pour le projet Leader**
 - c) **Que la réception des vœux au personnel communal aura lieu le 02 janvier 2016. Des dates du conseil communal : le 15/12/2015 et de la commission des Finances : le 07.12.2015**
 - d) **Mr Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, félicite Monsieur Pascal DETOURNAY pour son accession au poste de Directeur Général de la ville d'Antoing. Il précise que Pascal restera bien échevin dans notre commune, qui est différente forcément de celle où il exerce sa fonction de directeur général. Mr Pierre Wacquier porte à la connaissance de l'assemblée, qu'afin d'optimiser le fonctionnement de la commune de Brunehaut, le collège communal a décidé de changer les compétences scabinales comme suit : Monsieur Daniel Detournay prendra en plus les travaux, des voiries et des bâtiments déjà attribués. Monsieur Pascal Detournay continuera à s'occuper de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et développement durable. Il sera verra attribuer en plus le logement et les jumelages.**
 - e) **Mr Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, stipule ensuite « Moins agréable, malgré le caractère confidentiel de la procédure et vu la publicité faite par le conseiller communal Daniel Bernard sur son blog, je vous confirme que la directrice générale a déposé une demande d'intervention psychosociale formelle individuelle pour harcèlement moral au travail à l'encontre de Mr Daniel Bernard, conseiller communal. Le S.P.M.T. –ARISTA, je vous rappelle service externe de prévention et de protection a déposé son avis : « les éléments dont nous disposons permettent de conclure à des faits pouvant être qualifiés de harcèlement moral au travail tel que défini par la législation en vigueur » LE S.P.M.T. - ARISTA a donc demandé au collège communal de prendre des mesures pour protéger Mme Bauduin. Le collège communal a donc demandé par écrit à Monsieur Bernard Daniel de cesser ses agissements à l'encontre de la Directrice Générale et aujourd'hui, nous réitérons devant vous cette demande. » Il était du devoir du collège communal de prendre toutes les mesures pour protéger la directrice générale, l'éventuelle suite est du ressort de Madame Bauduin.**
 - f) **Mr Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, précise ensuite « je me dois aussi d'informer le conseil communal d'une plainte concernant le refus de consultation traitée par les pouvoirs locaux et de la réponse claire du ministre, je cite « c'est vous qui avez décidé de vous en aller, il n'y a aucun refus d'exercice du droit de consultation des conseillers communaux. De l'étude du dossier, j'ai conclu à l'absence de dysfonctionnement des autorités communales. »**
2. Budget communal pour l'exercice 2016 :

Monsieur Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président présente le budget. Il stipule que le maintien du personnel est une priorité. Que les salaires, comme imposé, n'ont pas été indexés. Que les dépenses de fonctionnement ont fait l'objet d'une attention particulière afin de les stabiliser et de poursuivre la politique « des économies ». Les prélèvements ont été limités. Il présente ensuite les différents tableaux de recettes et de dépenses élaborés.

Après les échanges, Muriel Delcroix souhaite, au préalable à son intervention, que son intervention soit actée dans l'intégralité « Notre attention est attirée sur plusieurs points du budget ordinaire :

- Le montant des ventes de sacs poubelle qui évoluent de 50 % entre le budget 2015 et la prévision du budget 2016 alors que l'augmentation n'est que de 25% (de 0,80 euros à 1 euros) et que le bourgmestre souhaitait diminuer l'utilisation des sacs poubelles pour que les habitants de Brunehaut deviennent les numéros 1 de la Wallonie Picarde en matière de déchets ménagers
=> Ce chiffre nous semble gonflé et incorrect.
- Les chiffres du précompte immobilier nous laissent penser qu'il y a très peu de retour du travail de l'indicateur expert... L'évaluation du montant par le Fédéral n'est en principe pas basée sur des chiffres pris au hasard.
- La taxe sur l'entretien des égouts est une « taxe- redevance » ce qui signifie qu'en principe ce prélèvement fiscal est opéré à l'encontre des citoyens en raison de services que lui rend la collectivité publique.
En l'espèce, la taxe rapporte 195.000 € et la commune dépense 7250 € pour le traitement des eaux usées et 1000 € pour l'enlèvement des boues de curage (les 47364 euros de dépenses extraordinaires pour l'entretien des égouts et des fossés sont financés par un prélèvement sur les réserves extraordinaires). Vous avez déjà répondu qu'il fallait aussi tenir compte du travail de curage des fossés. Cela ne résiste pas à l'analyse. En effet, il y a une différence de + de 180.000€. Cette somme qui pourrait correspondre au salaire annuel de + de 4 ouvriers (voir beaucoup plus si l'on tient compte des aides comme les points APE, ...). Il est inutile de nous faire croire qu'autant d'ouvriers s'occupent tous les jours de cette tâche.
Nous pouvons dès lors affirmer que l'instauration de la taxe sur l'entretien des égouts ne vise qu'à compenser la diminution du taux de l'additionnel à l'IPP décidé – comme par hasard- juste avant les dernières élections.
Le pouvoir – socialiste je le rappelle- remplace donc un impôt dépendant des revenus de chacun par une taxe qui frappe indistinctement toutes les catégories de revenus, ce qui est particulièrement injuste pour les isolés et les ménages ne disposant que de bas revenus.
- L'engagement de nouveaux ouvriers est également prévu. C'est selon vous une dépense minimale puisque la commune dispose de points AOPE. Mais est-ce vraiment nécessaire ?

Pour l'extraordinaire,

Nous restons focalisés sur les dépenses exagérées ou liées à un manque de réflexion, comme par exemple les 75000 euros budgétés pour trouver une solution à la crèche suite aux inconvénients ou effets négatifs de la passivité du bâtiment en cas de canicule, n'était ce pas prévisible dès la construction ? Et quel sera le bilan écologique d'un tel système de conditionnement d'air ? Cette année sera l'année de la réalisation des travaux de la nouvelle aile de l'école de Lesdain, c'est trop cher pour IC, il y avait moyen de faire autrement... Par contre, en ce qui concerne les dépenses extraordinaires, il serait primordial d'envisager une politique (sur plusieurs années) de réalisation de trottoirs et de pistes cyclistes. Au final, le groupe IC votera donc contre le budget ordinaire et s'abstiendra à l'extraordinaire. Pour le groupe IC, Delcroix Muriel »

a) Rapport, examen

10 OUI – 7 CONTRE (6 élus IC – 1 élu C.E.C.) pour le service ordinaire

<u>Soldes</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	
Exercice propre	8.844.306,56	8.361.853,02	+482.453,54
Exercices antérieurs	297.435,76	26.476,53	+270.959,23
Prélèvements	0	47.364,98	-47.364,98
Résultat général	9.141.742,32	8.435.694,53	+706.047,79

10 OUI – 7 ABSTENTIONS (6 élus IC – 1 élu C.E.C.) pour le service extraordinaire

<u>Soldes</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	
Exercice propre	472.000,00	1.008.865,83	-536.865,83
Exercices antérieurs	70.861,16	0	+70.861,16
Prélèvements	536.865,83	0	+536.865,83
Résultat général	1.079.726,99	1.008.865,83	+70.861,16

- b) Affectation du boni extraordinaire
Il n'y a pas pour le budget 2016 d'affectation du boni extraordinaire.
- c) Dotation à la zone de police
17 OUI
Pour une dotation communale d'un montant de 649.760,57 € au bénéfice du service ordinaire du budget de la zone de police du Tournaisis (Antoing, Brunehaut, Rumes, Tournai / ZP 53165) pour l'exercice 2016
- Présentation par le Commissaire divisionnaire Mr Hooreman
- d) Dotation à la R.C.A.
10 OUI – 7 ABSTENTIONS (6 élus IC – 1 élu C.E.C.)
Pour une dotation communale de la Régie Communale Autonome d'un montant de 91.115,77 €
- e) Dotation à la zone de secours
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
Pour une dotation communale d'un montant de 424.936,36 € au bénéfice du service ordinaire du budget de la zone de secours du Hainaut occidental pour l'exercice 2016.
- f) Dépenses de transfert – subvention aux associations culturelles et sportives
17 OUI
3. Achat de fournitures et travaux prévus au budget extraordinaire de 2016 – conditions et estimations – mode de passation des marchés
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.) pour la procédure négociée sans publicité
4. Patrimoine communal - Aliénation d'un bien immobilier sur l'ancienne commune de Guignies – accord de principe
10 OUI – 1 CONTRE (1 élu C.E.C.)
Pour l'approbation du principe de vente d'une parcelle de terre située à la rue de Taintignies à 7620 GUIGNIES, cadastrée section A n° 660g/pie, 658k/pie, 658l/pie pour une contenance globale de +/- 20 ares aux conditions reprises dans le cahier des charges « vente de terrains avec charges » nous présenté.
5. Patrimoine communal - Aliénation avec charges d'un bien immobilier communal sur l'ancienne commune de Hollain
10 OUI – 7 ABSTENTIONS (6 élus IC – 1 élu C.E.C.)
Pour l'approbation du le principe de vente d'un terrain communal bordé par les rues du Marais et de Péronnes à HOLLAIN, cadastré section B n° 422a d'une contenance de 1 ha 33 ares 81 ca, dont 1 ha 11 ares 25 ca en zone d'habitat, et partie de la parcelle B 422 d4 d'une contenance de 30 ares 59 ca, dont 20 ares 63 ca en zone à bâtir, conformément au plan parcellaire levé et dressé par M. Gérard BAUDRU, Géomètre-expert, en date du 05.06.2015, référencé MEOW 57039-10051, pour y créer un écho quartier de minimum 39 habitations, dont 80 % de maisons passives aux clauses des charges et neufs annexes susmentionnées imposées au futur acquéreur.
6. Fourniture de modules préfabriqués pour l'accueil accueil extra-scolaire

- a) Cahier spécial des charges
17 OUI
 - b) Choix du mode de passation et fixation des critères de sélection qualitative
17 OUI pour l'adjudication ouverte
7. Achat de signalisation routière
- Lot 1 : fourniture de deux panneaux signalisation LED avec panneau solaire
 - Lot 2 : fourniture de deux radars préventifs mobiles, solaire avec indication de vitesse et message variable
- a) Cahier spécial des charges
17 OUI
 - b) Choix du mode de passation et fixation des critères de sélection qualitative
17 OUI pour la procédure négociée sans publicité
8. Marché de travaux d'aménagement d'un espace multisports, d'une aire de jeux et des abords à Guignies – modifications des clauses administratives du cahier spécial des charges
17 OUI
9. Convention à passer avec un auteur de projet en vue des travaux afin maîtriser la température, en cas de canicule au sein de la crèche communale de Brunehaut,
- a) Cahier spécial des charges
10 OUI – 7 ABSTENTIONS (6 élus IC – 1 élu C.E.C.)
 - b) Choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution
16 OUI – 1 CONTRE (1 élu C.E.C.) pour la par procédure négociée sans publicité
10. Adhésion au service d'appui d'aide aux communes proposé par l'intercommunale Ipalle – secteur eau
17 OUI
11. Assemblée générale ordinaire d'I.G.R.E.T.E.C. – 16.12.2015
- a) Affiliations/administrateurs
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - b) Deuxième évaluation du plan stratégique 2014-2016
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - c) In house : proposition de modifications de fiches tarifaires
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
12. Assemblée générale IDETA du 18.12.2015
- a) Démissions/désignations d'administrateurs
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - b) Evaluation intermédiaire du Plan stratégique et du budget 2014-2016
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - c) Plan communication – point d'informations
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - d) Présentation de l'organisation en matière & économique – point d'information
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)

13. Assemblée générale d'ORES du 18.12.2015
- a) Scission partielle – absorption de Fourons par les associations chargées de mission Inter-Energa et INFRAX Limburg
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - b) Evaluation du Plan stratégique 2014-2016
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - c) Remboursements de parts R
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - d) Actualisation de l'annexe 1
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - e) Nominations statutaires
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
14. Assemblée générale ordinaire d'I.P.F.H. – 16.12.2015
- a) 2^{ème} évaluation annuelle du plan stratégique 2014-2015
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - b) Nominations statutaires
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
15. Assemblée générale ordinaire d'Ipalle – 16.12.2015
- a) Approbation du plan stratégique exercices 2014-2015-2016 : actualisation 2015
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - b) Carrière Vélorie – constitution d'une filiale
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
 - c) Projet éolien – constitution d'une filiale
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)
16. Convention de partenariat avec la commune de Péruwelz relative à la mise à disposition partielle d'un indicateur expert
Convention de mise à disposition du personnel
10 OUI – 7 ABSTENTIONS (6 élus IC – 1 élu C.E.C.)
17. Adhésion au service social collectif de l'O.R.P.S.S.
16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)

Point supplémentaire inscrit à l'ordre du jour et sollicité par Mr Daniel Bernard, en date du 26.11.2015 et relatif :

« Devant le flux migratoire que la Belgique connaît depuis plusieurs semaines, la commune de Brunehaut ne pourrait-elle pas participer à cet accueil comme le reprend la devise « Wallonie terre d'accueil ».

Mr Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, cède la parole à Mr D. Bernard.

« Mr Bernard D. stipule qu'il ne sollicite rien, il veut juste exposer sa réflexion au conseil qui disposera quant à l'occupation migrants de l'appartement situé à la maison des pépiniéristes. »

Mrs Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, et Marc Houzé apportent ensuite quelques précisions, à savoir :

- Mr Théo Franken a précisé le quota attribué au CPAS
- Le CPAS a décidé de rouvrir des places d'accueil en collaboration avec Fedasile

- Que le pré accueil est du ressort du fédéral, c'est seulement à partir du statut de reconnaissance de candidat réfugié que les services locaux peuvent intervenir
- L'appartement n'étant pas équipé pour accueillir d'une manière permanente des occupants.

Devant l'absence de la proposition de la décision, le conseil communal ne porte pas au vote la proposition non rédigée

Mr Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président entend les questions orales :

- a) **Mme Yasmine LESEULTRE signale que :**
 - a. les ilots installés en venant de Merlin gênent la visibilité
 - b. que des arbres se trouvent dans le fossé à la ferme Baillard
 - c. qu'il manque des panneaux signalétiques pour le Brunehall
 - d. que la friterie installée sur la place de l'Eglise de Velvain présente un danger vu la proximité de la voirie
- b) **Mr Christophe LECOUTRE fait part de ses craintes relatives à la diminution de la dotation en faveur de la zone de secours il se dit méfiant par rapport au passé**
- c) **Mr Daniel BERNARD signale que la lampe électrique est défectueuse à la rue du Marais du Belloy, le manque d'entretien des rues et des fossés. Il s'interroge sur le nombre de chats errants capturés et le fait que les ALE ne sont pas munis de chaussures de sécurité par le CPAS. Il déplore que dans les faits divers le village ne soit pas précisé.**
- d) **Mme Muriel DELCROIX regrette le mauvais état du parking du hall. Elle s'interpelle sur les sentiers communaux qui ont été pulvérisés avec un produit agressif brûlant même des arbres et arbustes des propriétés privées.**

Mr Pierre Wacquier et les membres du collège communal apportent ensuite les réponses

- a) **le service technique des travaux en sera avisé. Quant à l'installation de la friterie, un avis de police sera demandé.**
- b) **Les prévisions de la zone de secours sont encore plus nébuleuses que la fusion des polices, je propose d'ailleurs d'inviter Mr Lowagie à un prochain conseil communal.**
- c) **le service technique des travaux en sera avisé. Pour les travailleurs de l'ALE, le CPAS n'est pas l'employeur mais bien ALE. Mr le Bourgmestre fait part de l'évolution du projet de la stérilisation des chats errants**

18. Approbation du procès-verbal du 09 novembre 2015

14 OUI –2 ABSTENTIONS (ROBETTE B., QUITTELIER C.) 1 CONTRE (BERNARD D.)

HUIS CLOS

19. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant – Décision